BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 489

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

834 642 464 RCS Toulouse.
ROSSI MRO SOLUTIONS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : 3, Avenue Du Girou, Eurocentre., 31620 Villeneuve-lès-Bouloc.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE ROSSI MRO SOLUTIONS Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500.000 euros Siège social : 3 Avenue du Girou, EUROCENTRE, 31620 VILLENEUVE LES BOULOC 834 642 464 RCS TOULOUSE et GROUPE ROSSI AERO Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 500 000 euros Siège social : 3 Avenue du Girou, EUROCENTRE 31620 VILLENEUVE LES BOULOC 328 703 863 RCS TOULOUSE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE LES BOULOCS du 16 novembre 2020, la société ROSSI MRO SOLUTIONS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500.000 euros, dont le siège social est 3 Avenue du Girou, EUROCENTRE, 31620 VILLENEUVE LES BOULOC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 834 642 464, et la société GROUPE ROSSI AERO, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2.500.000 euros, dont le siège social est 3 Avenue du Girou, EUROCENTRE 31620 VILLENEUVE LES BOULOC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 328 703 863, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ROSSI MRO SOLUTIONS par la société GROUPE ROSSI AERO. La société ROSSI MRO SOLUTIONS ferait apport à la société GROUPE ROSSI AERO de la totalité de son actif, soit 178.186 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 8.678 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 169.508 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société ROSSI DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 3.922.400 euros, dont le siège social est situé 3 Avenue du Girou, EUROCENTRE 31620 VILLENEUVE LES BOULOC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 512 693 276, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2020, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ROSSI MRO SOLUTIONS depuis le 1er janvier 2020 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion

seraient prises en charge par la société GROUPE ROSSI AERO. La société ROSSI MRO SOLUTIONS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30 décembre 2020. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE au nom des deux sociétés le 17 novembre 2020. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis..

